



Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

24



Rapport annuel
2024

Membre collectif de

ARTISET

Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien

CURAVIVA INSTITUTS YOUVITA

Sommaire

Message de la Présidente	2
Rapport du secrétariat général	3

Rapports des commissions permanentes

Enseignement spécialisé	4
Habitat, travail et formation INSOS	6
Addictions	8-9
Liste des membres INFRI 2025	10-11
Institutions socio-éducatives	12-13
Commission CCT	14-15

Finances

Comptes et budgets	16-17
Bilan	18
Commentaire des comptes	19
Développer les bonnes pratiques	20

Composition du comité INFRI 2024

Présidente

o Ursula Schneider Schüttel, présidente Fondation les Buissonnets

Vice-Présidente

o Caroline Dénervaud, présidente Institut St-Joseph du Guintzet

Membres

- o Emmanuelle Barboni, directrice Le Radeau
- o Emmanuel Batoz, directeur Flos Carmeli
- o Jean Bourgknecht, président Nid Clairval
- o Laurence Brand, présidente HorizonSud
- o Claude Chassot, directeur St-Camille
- o Michelle Constantin, directrice Les Traversées
- o Raphaël Glassey, directeur Nid Clairval
- o Peter Wuethrich, membre Fondation La Rosière et Fondation Les Buissonnets
- o Patrice Zurich, président Clos Fleuri



Message de la Présidente

Nos institutions dépendent du soutien financier de l'État pour remplir leur mission d'accompagnement et de prise en charge des personnes en situation de handicap ou confrontées à des défis particuliers. Or, depuis quelque temps déjà, celui-ci se caractérise par une volonté d'économie considérable. Les efforts d'économie du Conseil d'État et le programme d'assainissement des finances publiques (en consultation) ne sont pas des surprises pour les institutions fribourgeoises qui s'y attendaient. Ils représentent néanmoins un défi de taille au vu des efforts déployés par les institutions pour fournir aux personnes à besoins spécifiques l'encadrement nécessaire et de qualité auquel elles ont droit.

Il y a une dizaine d'années, les institutions d'INFRI avaient signalé un manque de places en ateliers et en groupes de vie pour les adultes en situation de handicap. Aujourd'hui, il manque notamment des places pour les jeunes et les enfants qui ont besoin d'un soutien particulier en cas de difficultés familiales. De plus, les écoles spécialisées sont pour la plupart surchargées en raison de l'augmentation du nombre d'élèves. L'affectation spontanée d'enfants en cours d'année scolaire est notamment devenue plus fréquente. Pourquoi ? L'offre de structures d'accueil n'a pas suivi l'augmentation de la population dans le canton de Fribourg. Les défis ont donc énormément augmenté pour nos institutions. Il est également à craindre que dans quelques années, il manquera à nouveau des places d'atelier et de logement pour jeunes adultes.

Sous la direction d'INFRI, les premières interventions des présidents des institutions concernées, avec leurs directions, les membres de la Commission permanente de l'enseignement spécialisé (CPES en français), ont eu lieu l'année dernière auprès de la conseillère d'État compétente et du service concerné (SESAM). Ensemble, nous avons mis en évidence les défis croissants et la situation critique. L'augmentation du nombre d'enfants implique non seulement un besoin accru de personnel, mais aussi de place, de repas, de transports scolaires, de matériel, de soutien informatique, de nettoyage, etc. Tous ces aspects doivent être pris en compte, planifiés, organisés – et financés – lors de l'attribution des élèves. Bien que les discussions n'aient pas abouti à un succès immédiat, elles ont permis aux deux parties de mieux comprendre les problématiques respectives et ont conduit à la prise de premières mesures par les offices.

Depuis près de 20 ans, les cantons sont tenus, sur la base de la loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI), de couvrir les besoins des personnes en situation de handicap. L'art. 2 LIPPI stipule : « Chaque canton garantit aux personnes invalides domiciliées sur son territoire une offre d'institutions répondant de manière appropriée à leurs besoins ». Cette mission doit être prise au sérieux. Il est du devoir de l'État de gérer une augmentation de la population et, par conséquent, une augmentation des personnes ayant des besoins spécifiques. Il est crucial d'éviter de simplement reporter le problème du manque de places sur les institutions sans leur donner les ressources nécessaires.

Dans le canton de Fribourg, de nombreuses institutions privées assurent la prise en charge des personnes en situation de handicap ou en situation difficile, sur mandat de l'État. De nombreux employé·e·s s'acquittent de ces tâches au quotidien avec un grand dévouement. Nous souhaitons poursuivre notre engagement à offrir une prise en charge de qualité et en quantité suffisante, mais cela nécessite un financement adéquat de la part de l'État. La couverture des besoins des personnes en situation de handicap ne peut fonctionner qu'ensemble. Dans ce sens, je remercie tous les collaborateurs et collaboratrices des institutions, tous les directeurs et directrices ainsi que les services administratifs du canton de Fribourg pour une collaboration constructive à l'avenir également.

Ursula Schneider Schüttel
Présidente et
ex-conseillère nationale

Rapport du secrétariat



L'année 2024 a été riche en activités et en défis pour notre association. Sur le plan organisationnel, le secrétariat a connu plusieurs réajustements. Les taux d'activité ont été adaptés et de nouvelles collaboratrices ont été recrutées. Après le départ de Jacqueline Hayoz en juillet, Nicole Brack a rejoint l'équipe en septembre, et son intégration s'est révélée très positive. Ces changements ont renforcé l'efficacité de la gestion administrative.

Parmi les projets clés, le programme Palliative-Handicap a connu une progression remarquable. Trois nouvelles institutions ont obtenu leur certification, un événement célébré lors d'une cérémonie thématique. De plus, notre participation au Congrès de Palliative-Fribourg a permis de renforcer les échanges dans ce domaine.

Les travaux sur les avenants à la convention collective de travail (CCT) ont également mobilisé de nombreuses ressources. Les révisions pour 2024 et 2025 ont nécessité des séances de coordination avec la FOPIS et d'autres partenaires afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse.

Les mandats liés à la cybersécurité et à la médecine du travail ont également marqué cette année. En matière de cybersécurité, une vaste campagne de sensibilisation a permis de former 1911 participants, et un guide de bonnes pratiques sera présenté en 2025. Parallèlement, les audits menés dans dix institutions dans le cadre du mandat sur la médecine du travail ont permis de mettre en lumière des priorités telles que la gestion du travail de nuit et la maternité, ouvrant la voie à l'élaboration d'un guide de recommandations.

Notre participation active à divers groupes de travail a permis d'avancer sur des projets structurants, comme l'accompagnement à domicile ou l'emploi accompagné. En collaboration avec les présidences des IPS, nous avons également travaillé sur les enjeux liés aux surcharges des institutions, témoignant ainsi de notre engagement fort pour soutenir le secteur.

Enfin, l'année a été marquée par des échanges fructueux au niveau romand, notamment pour harmoniser les pratiques entre cantons, et par des réflexions stratégiques avec des partenaires tels que DSAS et SPS. Malgré la décision difficile de fermer le réseau intendance en 2025 pour des raisons financières, notre association a su répondre aux nombreux défis de l'année et poser des bases solides pour l'avenir. En conclusion, 2024 s'est révélée être une année de transformation et de consolidation, au service des valeurs et des missions de notre organisation.

Olivier Spang
Secrétaire général

Nicole Brack
dès septembre 2024
Secrétaire administrative



A B C

Enseignement spécialisé (CPES)

La commission permanente de l'enseignement spécialisé regroupe 13 directrices et directeurs des institutions de pédagogie spécialisée : écoles et internats spécialisés, Service Educatif Itinérant, Tagesklinik et Centre Thérapeutique de Jour.

En 2024, nous nous sommes rencontrés 9 fois dont 5 fois avec le SESAM sans compter les séances extraordinaires.

1. Changements de direction dans les institutions

Cet été, Christine Alexander-Sax a quitté son poste, pour son départ à la retraite, au sein de l'institution HER Les Buissonnets. Elle a été remplacée par Stéphane Gremaud. Par ailleurs, Mme Christina Schmid a été nommée directrice de la Tagesklinik, succédant à Niels Bugge, dont la démission avait été annoncée dans le rapport annuel précédent.

2. Une année de défis pour les institutions d'enseignement spécialisé

L'année 2024 a été marquée par une pression accrue sur les institutions d'enseignement spécialisé, confrontées à un afflux sans précédent d'enfants nécessitant une prise en charge spécialisée. Les capacités d'accueil ont été largement dépassées, ce qui a mis à rude épreuve les ressources matérielles et humaines des institutions.

Malgré une reconnaissance des besoins en postes d'enseignement par le SESAM, les demandes concernant le personnel administratif, thérapeutique et éducatif n'ont pas reçu l'attention attendue. Cette disparité a accentué les tensions et complexifié la gestion quotidienne des établissements, qui se trouvent en situation de saturation.

Emmanuel Batoz
Président

Institutions membres

Flos Carmeli — Institut St-Joseph du Guintzet — Centre scolaire de Villars-Vert — Centre éducatif et pédagogique CEP — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère CENSG — Clos Fleuri — Home-Ecole romand Les Buissonnets — Schulheim Les Buissonnets — Service éducatif itinérant sei-fribourg Les Buissonnets — Les Peupliers — Carré d'As CESL/G — Centre thérapeutique de jour CTJ — Tagesklinik für Kinder, Freiburg

3. Démarches et actions en collaboration avec INFRI et le SESAM

Pour répondre à ces défis, la CPES, en collaboration avec INFRI, a entrepris plusieurs actions avec les directions et présidences des institutions, afin de parvenir à faire entendre leurs difficultés auprès de la directrice de la DFAC, Mme Bonvin-Sansonens, et de trouver des solutions à court et moyen termes aux thèmes suivants :

1. Définir un cadre pour la gestion des effectifs et l'adaptation des ressources humaines (EPT) en souhaitant avoir une reconnaissance d'un nombre de places maximum et une flexibilité dans la gestion des EPT à l'interne.
2. Revenir à un fonctionnement antérieur pour une meilleure coordination avec le canton.
3. Sensibiliser le canton à l'importance d'anticiper les besoins et d'intégrer ces prévisions dans leurs planifications.
4. La création d'un accueil scolaire d'urgence.
5. La clarification et la différence des missions respectives des institutions et du canton.
6. Une réflexion sur l'inclusion et les défis de l'école ordinaire.

La rencontre du 20 novembre avec la Conseillère a été marquée par une présentation des bases légales et l'introduction d'un mandat pour piloter une évaluation des besoins des IPS. Cependant, les échanges approfondis pour élaborer des solutions immédiates n'ont pas eu lieu comme prévu.

4. Mandat SESAM : Évaluation des besoins des IPS

À noter que parallèlement à tout ce processus, le SESAM, en accord avec la Conseillère d'État et en collaboration avec la CPES, a lancé un mandat pluriannuel visant à analyser et adapter l'offre des institutions de pédagogie spécialisée. Ce mandat repose sur les objectifs suivants :

1. Cartographie : Identifier les institutions existantes et suivre le flux des élèves.
2. Vision globale : Définir les missions spécifiques des différentes institutions et analyser les besoins qu'elles couvrent.
3. Identification des lacunes : Dresser un état des lieux des manques, limites et contraintes de l'offre actuelle.
4. Nouvelles prestations : Proposer et planifier l'implémentation de nouvelles offres pour répondre aux besoins émergents.
5. Priorisation : Évaluer les possibilités de développement et fixer des priorités pour l'évolution de l'offre.

Les résultats attendus devraient permettre une meilleure allocation des ressources et une anticipation plus efficace des besoins des élèves.

5. Autres projets : Protection des données

Malgré ces défis, la CPES a poursuivi ses efforts dans d'autres domaines. Pour n'en mentionner qu'un, je mentionnerai la collaboration et la coordination pour la mise en œuvre de la loi sur la protection des données. Un projet stratégique qui verra le jour en 2025 et a permis de mutualiser les forces.

6. Conclusion

L'année 2024 a été une période intense pour la CPES et les institutions d'enseignement spécialisé.

La CPES reste déterminée à poursuivre ses efforts pour défendre les intérêts des institutions et des élèves qu'elles accompagnent. Ce rapport témoigne de l'importance d'une coordination renforcée entre les acteurs et de la nécessité de continuer à sensibiliser les autorités cantonales aux réalités du terrain. Nous espérons que les actions engagées en 2024 porteront leurs fruits dans les années à venir.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes collègues de la CPES pour leur ouverture d'esprit et leur transparence, ainsi qu'aux membres des comités et d'INFRI, dont le soutien a été précieux face à cette situation complexe.



Habitat, travail et formation INSOS

En 2024, la Commission Habitat, Travail et Formation (HTF) a continué à s'engager activement auprès des institutions fribourgeoises, servant de plateforme privilégiée pour les échanges et la coordination. Son rôle principal a été de faciliter les discussions sur des enjeux transversaux, tels que la gestion des cadres au sein des institutions spécialisées, le développement de l'accompagnement ambulatoire dans le canton et les préparatifs pour le prochain rapport de planification cantonale. Les activités de la Commission ont encouragé des échanges fructueux et une synergie constructive entre les directrices et directeurs des institutions, permettant une meilleure compréhension des besoins émergents et renforçant les collaborations interinstitutionnelles.

Michelle Constantin
Présidente

Institutions membres

Centre d'intégration socioprofessionnelle CIS — Les Traversées — St-Camille — La Rosière — Fara — FAH-SEB La Colombière — FAH-SEB Linde — Fondation glânoise — HorizonSud — L'Estampille — La Belle Etoile — Clos Fleuri — Homato/ Les Buissonnets — St-Louis — Stiftung ssb — Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte SSEB — applico — CFC Centre de formation continue — CFPS Seedorf — Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Activités principales de l'année 2024

1. Gestion des cadres

La réflexion sur la gestion des cadres a été approfondie en tenant compte des réalités actuelles et des obligations légales des institutions. Un groupe de travail a élaboré un modèle définissant les postes de cadres en fonction des tailles des institutions, intégrant les exigences légales et les ressources disponibles. Ce modèle, soumis au SPS pour examen, vise à garantir des dotations et des rémunérations équitables et adaptées aux différentes réalités, tout en valorisant mieux les talents au sein des institutions.

2. Accompagnement ambulatoire

Le groupe de travail sur l'accompagnement ambulatoire a mis en évidence des disparités entre institutions, notamment en termes de tarifs appliqués et de volumes de prestations, dues à des organisations différentes. Un benchmark a permis de comparer les pratiques en vigueur. Lors des discussions avec le Service de la Prévoyance Sociale (SPS), des propositions ont été formulées, notamment une définition claire des prestations et un ajustement des indicateurs cantonaux Class aux réalités des suivis ambulatoires. Ces démarches visent à assurer une équité accrue dans l'accès des personnes en situation de handicap aux prestations.

3. Emploi accompagné

Un groupe de travail spécifique s'est penché sur l'emploi accompagné, explorant des pistes pour standardiser et mutualiser les ressources entre institutions. Les discussions ont permis de poser les bases d'une collaboration renforcée pour favoriser l'accès au marché du travail des personnes en situation de handicap.

4. Planification cantonale

La Commission a souhaité s'exprimer dans le cadre des travaux liés au rapport de planification des prestations pour 2026-2031. Elle a mis en avant les constats du terrain, soulignant les prestations à développer pour améliorer la couverture des besoins. La Commission a plaidé pour une approche qui dépasse les dimensions strictement quantitatives, en prenant en compte des dimensions qualitatives, telles que la complexité croissante des situations et les défis liés au vieillissement de la population. Ces éléments ont permis de mettre en lumière les préoccupations des institutions quant à l'adéquation des ressources disponibles et les attentes en matière d'accompagnement et d'intégration des personnes vulnérables dans le tissu social fribourgeois. La Commission est reconnaissante de pouvoir contribuer à l'élaboration de ce rapport qui favorisera un alignement des priorités cantonales aux réalités du terrain.

La Commission offre un espace unique aux institutions pour poursuivre l'exploration de projets collaboratifs qui renforcent les infrastructures des institutions spécialisées au service des personnes en situation de handicap dans le canton de Fribourg.

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des membres de la Commission pour leur engagement constant, ainsi qu'à nos partenaires institutionnels et au SPS pour leur précieuse collaboration. Ce rapport marque la fin de mon mandat en tant que Présidente de la Commission Habitat, Travail et Formation. Je suis reconnaissante pour les opportunités et les défis que nous avons relevés ensemble. Je suis convaincue que ma succession, qui reprendra le mandat en juin 2025, continuera à porter haut les valeurs et les missions de la Commission.

Nous sommes déterminés à poursuivre cet engagement afin de relever les défis à venir et d'améliorer durablement les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

INSTITUTIONS
Fribourg

Addictions

Les instances addictions ne chôment pas durant 2024. En effet, voici, brièvement, les principaux points à relever chez chacune des institutions sociales fribourgeoises ayant pour mission la prise en charge des personnes avec problématique addictions.

Prenons d'abord l'association REPER, notre doyenne qui a plus de 50 ans, dont le domaine de prédilection est plutôt la jeunesse. À soulever, pour 2024 :

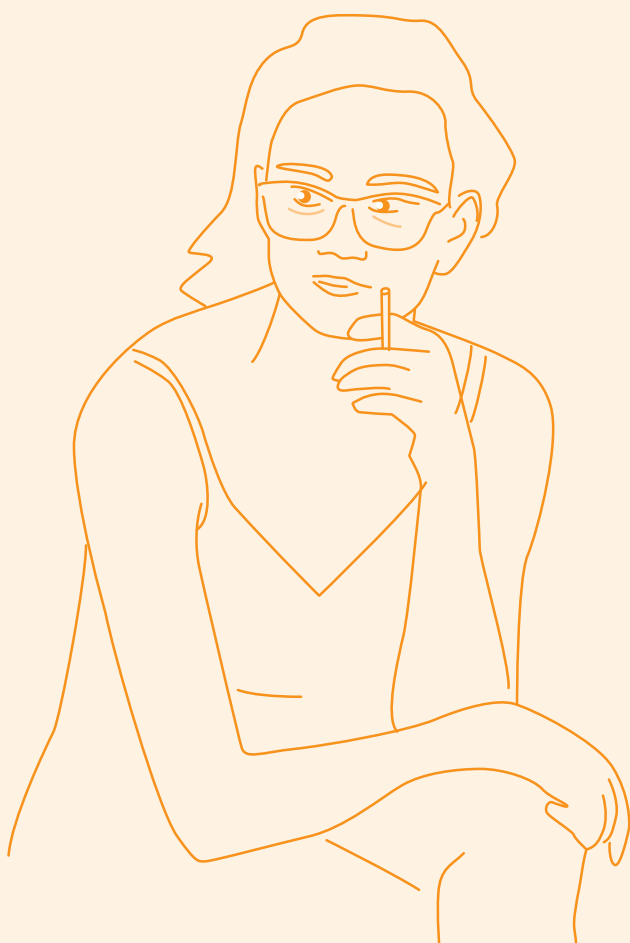
- o La promotion du dispositif d'indication addiction pour les personnes mineures porte ses fruits et le nombre d'indications réalisées a presque doublé, avec, pour conséquences, une augmentation des besoins financiers qui doivent être clarifiés.
- o Les mesures d'aide à l'insertion professionnelle bas seuil, ainsi que le dispositif LMMT jeunes, donc les mesures SEMO et PREFO, sont questionnées.
- o Un changement de direction à la tête de REPER, M. Philippe Cotting ayant pris sa retraite après moult années d'investissement sans compter, remplacé par Mme Béatrice Kaeser.
- o Un changement au niveau du responsable du secteur PREFO avec le départ d'Eric Constantin, dont la successeuse est Cornelia Roulet.

Vient ensuite l'association le Radeau, née de REPER, ou plutôt de Release, âgée de 43 ans, dont voici les principaux faits marquants en 2024 :

- o L'accueil et l'accompagnement d'une jeune femme enceinte en été et la venue au monde de son bébé en automne. À nouveau, un bébé est placé avec sa maman dans l'institution, ce qui entraîne un dépoussiérage du concept parent-enfant.
- o Le projet du Cheval Blanc qui avance, les travaux de rénovation ayant enfin commencé, l'ouverture de l'auberge étant prévue pour l'été 2026 avec la possibilité de développer des places ambulatoires de stabilisation, formation et insertion pour les personnes suivies.
- o Un Radeau régulièrement complet avec une liste d'attente.

Le Tremplin, qui fêtera ses 40 ans cette année, s'est illustré, en 2024 par :

- o Son déménagement bienvenu à la Route des Arsenaux 16, à côté de la HES-TS, avec l'ouverture et l'inauguration d'un espace de consommation sécurisé (ECS). Un succès pour ce grand changement pour le Tremplin, ses bénéficiaires et ses équipes. Les besoins montrent déjà la nécessité d'étendre les horaires d'ouverture de l'ECS.
- o Deux nouvelles directions en à peine deux ans avec Yan Desarzens qui est venu remplacer Nicolas Cloux, successeur de Cédric Fazan.
- o Une vraie convention signée pour Equip'Apparts, illustration concrète des synergies FR-Addict.
- o Un Parcours Horizon (PHO) plein avec une chambre de consommation contrôlée en son sein.
- o Le changement à la présidence, M. Dominique Rhème cédant sa place, également après moult années d'investissement et de défense des intérêts du Tremplin, à Mme Geneviève Beaud Spang, ainsi qu'un comité qui se renouvelle.



Quant au Torry, la plus jeune, voici les principaux éléments à soulever pour 2024 :

- o La préparation du départ à la retraite de l'actuel directeur Thierry Radermecker.
- o Un taux d'occupation de 91.7% durant toute l'année 2024 qui illustre une institution régulièrement complète.
- o Le changement de présidence, Mme Mimoza Marion Redzepi, remplaçant M. Jean-Christophe A Marca.
- o Le projet « Senior » mis en standby, le financement étant à clarifier.

Après avoir évoqué ces différents faits marquants en 2024, un seul constat commun s'impose :

Les systèmes sont saturés, que ce soit pour les jeunes, les places en résidentiel, les prestations ambulatoires ou

l'accompagnement des personnes âgées. Ainsi, même si l'addiction, la précarité et certains comportements font encore peur aujourd'hui, il s'agit, pour nos autorités, de continuer à soutenir les institutions addictions pour leur permettre de poursuivre le développement de leurs prestations. En effet, le groupe cible addiction, même s'il est marginal et marginalisé, continue d'exister, les substances légales ou illégales faisant encore bien des ravages au sein de la société et des familles touchées par cette problématique complexe se situant au cœur d'autres difficultés, comme les troubles psychiques et somatiques, ainsi que les problématiques sociales et judiciaires.

Institutions membres

Le Radeau — Le Torry — Le Tremplin
— REPER

Emmanuelle Barboni
Présidente

Liste des membres INFRI 2025

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Association Château de Seedorf o Centre de formation professionnelle et sociale CFPS	Noréaz	M. Philippe Leuba	M. Rémy Noël
Association Flos Carmeli o Classes de langage, services de logopédie, psychologie et psychomotricité	Fribourg	M. Jean-Paul Moulin	M. Emmanuel Batoz
Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet o Centre scolaire et éducatif pour enfants sourds, classes de langage / Sprachheilschule	Villars-sur-Glâne	Mme Caroline Dénervaud	M. Stéphane Favre
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique o AFAAP	Fribourg	Mme Catherine Rak	Mme Micheline Grivel Jorand
Association Les Traversées o Secteur Habitats Adultes, Secteur Ambulatoire Adultes et Secteur Mineur-e-s et Jeunes adultes	Fribourg	M. Philippe Barboni	Mme Michelle Constantin
Association Le Bosquet o Institution spécialisée	Givisiez	M. Marc Sugnaux	Mme Océane Morand
Association le Radeau o Centre d'accueil	Orsonnens	Mme Jillian Fauguel	Mme Emmanuelle Barboni
Association REPER o Information & Projets, Rue & Réalisations, Ressources & Développement, PréFo, Centres d'animation socioculturelle	Fribourg	M. Markus Baumer	Mme Beatrice Kaeser
Association St-Camille o Ateliers et lieux de vie	Marly	Mme Anne-Sophie Peyraud	M. Claude Chassot
Fondation Centre scolaire de Villars-Vert o Centre scolaire Villars-Vert	Villars-sur-Glâne	Mme Alizée Rey	Mme Joëlle Bossens
Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap o La Rosière	Estavayer-le-Lac	M. Christophe Chardonnes	M. Beat Schäfer M. Bruno Castrovinci dès juillet 2025
Fondation Clos Fleuri o Ecole, Ateliers, Résidences, Accueil de jour, Appartements communautaires	Bulle	M. Patrice Zurich	M. Damien Dandelot
Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants et adolescents o Centre thérapeutique de jour (CTJ) o Tagesklinik für Kinder (TK), Freiburg	Givisiez	Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden	M. Guillermo Valenzuela Frau Christina Schmid
Fondation de Fribourg pour la Jeunesse o Foyer St-Etienne, Foyer Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out, AS3A, Séjour de Rupture	Fribourg	M. Thierry Steiert	Mme Liliana Chiacchiari
Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de handicap o CFC I BZ	Villars-sur-Glâne	Mme Kirthana Wickramasingam	M. Jean-François Massy
Fondation du Centre éducatif et pédagogique o CEP	Estavayer-le-Lac	Mme Anne Meyer-Loetscher	Mme Chantal Gremaud-Bertschy
Fondation du CIS o Centre d'intégration socioprofessionnelle	Fribourg	M. Laurent Houmard	Mme Elisabeth Mauron-Hemmer
Fondation FAH-SEB o Foyer la Colombière o Home Linde	Misery Tentlingen	Mme Monique Gobet Mme Monique Gobet	Mme Nadine Willa Mme Nadine Willa
Fondation Fara o Ateliers, foyers, appartements	Fribourg	M. Gérald Guillaume	M. Blaise Curtenaz

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Fondation Handicap Glâne Romont o Ateliers de la Glâne — Appartements protégés Romont, Home La Colline Ursy o Carré d'As / Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G	Romont Romont	M. Nicolas Corpataux M. Nicolas Corpataux	Mme Sara De Antoni Mme Anne Rodi
Fondation HorizonSud o Ateliers, Résidences et Appartements	Marsens	Mme Laurence Brand	M. Nicolas Gachet
Fondation l'Eau Vive o Foyer des apprentis	Fribourg	Mme Solange Berset	Mme Liliana Chiacchiarri jusqu'en octobre 2025
Fondation l'Estampille o Ateliers	Fribourg	Mme Francine Defferrard	M. Stéphane Renz
Fondation la Belle Etoile o Ateliers, résidentiel foyer, appartements supervisés	Châtel-St-Denis	M. Jean-Luc Mossier	Mme Rosa Perroud
Fondation Le Torry o Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie	Fribourg	Mme Mimoza Marion-Redzeqi	M. Thierry Radermecker Mme Anna Tajès dès juin 2025
Fondation le Tremplin o Foyers, ateliers d'occupation, appartements protégés, service social	Fribourg	Mme Geneviève Beaud Spang	M. Yan Desarzens
Fondation les Buissonnets o Secrétariat général o Home-Ecole Romand o Schulheim o Homato o Service éducatif itinérant sei-fribourg / Centre de thérapie physioergo	Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg	Fr. Ursula Schneider Schüttel Hr. Peter Wuethrich Comité: Mme Andrea Wassmer Comité: Hr. Vincent Fehr Comité: Mme Gorana Vauthey Comité: Mme Christine Reber	Mme Rosa Piller M. Stéphane Gremaud Fr. Beatrice Grindat M. Samuel Antille Mme Belinda Pürro
Fondation de la Sainte Famille o Institut Les Peupliers — Ecole spécialisée et Internat	Le Mouret	M. Luke Gillon	M. Daniel Gonzalez
Fondation pour la femme et l'enfant o Aux Etangs	Marly	M. Daniel Gonzalez	Mme Debora Belloy
Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère o CENSG — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère o SLPPG — Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère	Bulle	M. Vincent Bosson	M. Didier Jonin
Fondation Saint-Louis o Home et ateliers	Fribourg	Mme Mirjam Ballmer	M. Thierry Bourquenoud
Fondation Transit o Lieu d'accueil et évaluation	Granges-Paccot	Mme Antoinette De Weck	M. Pascal Schweizer
Mouvement Enfance et Foyers o Nid Clairval	Givisiez	M. Jean Bourgknecht	M. Raphaël Glassey
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte o SSEB — Geschützte Werkstatt und Wohnform, Wohnschule und Wohnhaus	Muntelier	Hr. Heinz Etter	Hr. Pierre Aufranc
Stiftung ssb o Wohngruppen und Wohnen im Alter, Werkstätten (Tafers und Schmitten)	Tafers	Fr. Monika Bürge-Leu	Hr. Bojan Seewer
Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschfreiburg o applico — Wohnen+Arbeiten (Schmitten, Murten, Plaffeien)	Schmitten	Fr. Anne-Sophie Krattinger Hr. Pascal Pörner	Fr. Sabine Felder Hr. Michael Perler
Stiftung Heimelig o Kinderheim Heimelig und AWG Sunneblueme	Kerzers	Hr. Erich Hirt	Fr. Noëlle Schär
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg o Wohnen und Werken	Zumholz	Fr. Danielle Julmy	Fr. Anita Brülhart

Institutions socio-éducatives

La Commission « Institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes » s'est réunie à six reprises en 2024. La question de la saturation des prestations pour mineurs a été au cœur de nos discussions tout au long de l'année, notamment lors de notre rencontre avec les cheffes de service du SEJ et du SPS. La pression sur l'ensemble du dispositif institutionnel est restée très forte, et à l'automne, le SEJ faisait état d'une cinquantaine d'enfants et adolescents en attente d'une place d'accueil.

De nouvelles places d'accueil doivent être créées et des projets ont été attribués. Cependant, leur mise en œuvre nécessite du temps, notamment pour obtenir la reconnaissance et le subventionnement de la Confédération (OFJ) pour l'exploitation et la construction. Face à ce constat, le transfert d'une dynamique « d'appel à projet » à une sollicitation ciblée du canton auprès d'institutions spécifiques s'est imposé. Cette approche a été adoptée en 2024 et sera poursuivie en 2025. Nous espérons que cette approche réactive ne se fera pas au détriment d'une vision globale et cohérente de l'offre, entraînant la création de petites unités éducatives isolées. Le SEJ reconnaît que le manque actuel de places

ne permet pas toujours de veiller à l'adéquation des demandes avec l'offre institutionnelle. La logique d'urgence, où la mise en sécurité prime sur toute autre considération, a un impact inévitable sur la réalité quotidienne du terrain.

Ce changement de fonctionnement sera abordé lors de la prochaine rencontre avec les cheffes de service concernées. Elles attendent le rapport de la Commission de Planification pour identifier les axes de développement à venir.

En parallèle à la question de l'accroissement des places d'accueil, le groupe de travail sur les PCE intensives a accompagné la création d'une prestation pilote d'intervention

éducative soutenue à domicile. L'idée est d'identifier les situations où un accompagnement intensif de l'enfant ou de l'adolescent et de sa famille permettrait une reprise (ou le maintien) de la vie commune, grâce à la mise en œuvre d'un certain nombre de soutiens. L'objectif est clairement d'éviter certains placements ou d'en raccourcir la durée en travaillant intensément avec la famille et l'environnement de l'enfant ou de l'adolescent. Dans la pratique, ces accompagnements intensifs ont essentiellement été activés à la suite de placements d'urgence, dans le but de dépasser la situation de crise ayant conduit au placement, de soutenir et de sécuriser une reprise (ou le maintien) d'une vie commune sereine.



Les structures d'accueil à moyen et long terme ont également pu bénéficier de moyens renforcés pour accompagner les retours en famille après un placement. Désormais, l'étape suivante consiste à pouvoir pérenniser ce type de prestation afin de l'inscrire durablement dans les offres institutionnelles à disposition des autorités de placement et des familles.

Sur le terrain, la complexification croissante des problématiques rencontrées, en particulier les situations de fragilité psychique et de violence, nous a naturellement amenés à nous questionner sur nos ressources, telles que les dotations éducatives et l'encadrement de proximité.

Ces thématiques ont nourri de nombreux échanges entre nous et seront approfondies en 2025.

La Commission s'est également penchée sur les questions de cybersécurité, de médecine du travail, etc., portées par INFR!

Je tiens ici à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission ainsi qu'Olivier Spang pour leur engagement. La contribution de chacun permet de renforcer les liens de partenariat et de collaboration entre tous et ainsi de contribuer au mieux à notre mission auprès des enfants et adolescents accueillis.

Institutions membres

Les Traversées accompagnements adolescentes, Courtaman — Fondation Fribourg pour la Jeunesse : Foyer St-Etienne, Foyer des Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out — Foyer des Apprentis — Aux Etangs — Transit — Le Nid Clairval — Kinderheim Heimelig — Le Bosquet — Les Peupliers

Raphaël Glassey
Président

Commission CCT

La commission CCT a vécu les modifications suivantes au sein de ses membres en 2024. Pour pallier le départ déjà annoncé lors du dernier rapport annuel de M. Vincent Vandierendounck, Mme Natacha Aeby (CIS) a rejoint notre commission et nous lui souhaitons la bienvenue. Mme Elisabeth Reber (Le Bosquet) a quitté son poste à fin août et nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli.

Comme aucune personne de la Commission « institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes » n'était intéressée par cette fonction et que finalement, d'autres personnes représentaient déjà les structures concernées au sein de la commission CCT, il a été décidé de ne pas remplacer Mme Reber.

La commission CCT s'est réunie à 3 reprises durant l'année.

Les sujets qui ont notamment été abordés en séances sont les suivants :

1. Adaptations de la CCT avec des modifications entrées en vigueur au 01.07.2024 et au 01.01.2025
2. Traitement des demandes de la FOPIS avec notamment le refus de la mise en place d'une commission paritaire de contrôle de l'application de la CCT
3. Différentes questions liées au droit du travail, application de la CCT, etc.
4. Soutien à la révision de la classification des ASE par la commission ad hoc
5. Mise en place de groupes de travail pour la classification des veilleur·se·s, chauffeur·se·s et les praticien·ne·s formateur·trice·s
6. La notion de « diplôme attesté officiellement équivalent HES », par le biais de l'élaboration d'une liste des diplômes reconnus
7. La question de l'indemnisation des veilles passives
8. La reconnaissance des années de services dans les institutions INFRI



Les points 5 à 8 ci-dessus figuraient déjà dans notre rapport annuel de 2023. Or, malgré plusieurs rencontres avec le Service de la prévoyance sociale, nous n'avons pas obtenu, en 2024, des réponses nous permettant de finaliser ces points et de ce fait, de ne plus les indiquer à l'ordre du jour de notre commission. Cependant, des engagements ont été pris de la part de Mme la Cheffe de service Kolly et nul doute que nous obtiendrons satisfaction en 2025.

Lors de cette année 2024, la commission arbitrale n'a pas été sollicitée. Malheureusement, début décembre 2024, Me Frédérique Riesen (Présidente extraordinaire) nous a transmis sa démission. Nous profitons de ces quelques lignes afin de la remercier pour ses compétences et les conseils prodigués.

Je ne pourrais pas terminer ce rapport de commission sans remercier notre Secrétaire général, M. Olivier Spang, ainsi que l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur collaboration appréciés.

Liste des membres de la commission permanente CCT

Président

- o M. Claude Chassot, directeur de St-Camille
- o Mme Natacha Aeby, assistante RH CIS
- o M. Thierry Bourquenoud, directeur St-Louis
- o Mme Caroline Chariatte, responsable RH FFJ
- o M. Jean-Pierre Corpataux, administrateur Les Buissonnets
- o M. Nicolas Gachet, directeur HorizonSud
- o M. Daniel Gonzalez, directeur Les Peupliers
- o M. Jean-Luc Stucky, administrateur Fondation Handicap Glâne

Claude Chassot
Président

Comptes et budgets

Compte de résultat	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Produits					
Contributions CCT des membres	199 559,00	200 000,00	210 595,78	205 000,00	215 000,00
Cotisations INFRI des membres	121 156,65	122 000,00	127 737,59	125 000,00	130 000,00
Autres produits	1 532,60	1 700,00		3 000,00	1 500,00
Produits – Chaperon Rouge	18 690,00	14 000,00	20 355,00	18 000,00	20 000,00
Mandat Equipe de soutien LoRo DI	18 775,10		12 439,93		30 000,00
Prestations propres Mandat Equipe de soutien LoRo DI	4 192,00		2 096,00		3 000,00
Mandat Médecine du travail	2 351,20		43 690,45		
Prestations propres Mandat Médecine du travail	1 991,20				
Mandat Cybersécurité	2 905,60		70 391,80		
Prestations propres Mandat Cybersécurité	2 305,60				
Total produits	373 458,95	337 700,00	487 306,55	351 000,00	399 500,00
Charges					
Charges de personnel					
Salaires secrétariat général	138 260,55	135 000,00	150 563,50	153 000,00	153 000,00
Salaires secrétariat administratif	39 611,80	38 000,00	43 817,65	48 000,00	43 000,00
Gratification d'ancienneté				11 000,00	
Jetons de présence	15 408,80	18 000,00	17 455,35	17 000,00	18 000,00
Jetons pour secrétariat commissions	1 540,00	3 500,00	1 320,00	2 500,00	2 000,00
Rémunération commission arbitrale	2 010,40	3 000,00	476,20	3 000,00	2 000,00
Charges sociales	48 558,25	48 000,00	53 862,15	57 000,00	55 000,00
Frais de déplacement	727,16	1 000,00	1 179,62	1 000,00	1 200,00
Frais de formation continue	1 600,00	2 000,00	2 011,70	2 000,00	2 000,00
Total charges de personnel	247 716,96	248 500,00	270 686,17	294 500,00	276 200,00



Equipe de soutien RFSM-INFRI
Begleitteam FNPG/INFRI

Avec le soutien de la



	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Autres charges d'exploitation					
Loyer	15 600,00	15 600,00	15 866,70	15 600,00	15 600,00
Frais nettoyage locaux			1 680,00		1 680,00
Matériel et frais de bureau	9 792,82	9 000,00	8 778,52	9 000,00	10 000,00
Traductions	2 081,70	4 000,00	2 528,80	3 000,00	2 000,00
Cotisations	1 340,00	1 500,00	1 340,00	1 500,00	1 500,00
Dons et cadeaux	1 077,00	500,00	1 231,40	500,00	1 000,00
Honoraires de tiers	1 869,30	4 000,00	1 189,10	2 000,00	2 000,00
Site internet et intranet	3 989,67	2 000,00	1 163,94	2 000,00	2 000,00
Maintenance informatique	2 768,50	2 000,00	2 061,15	2 000,00	2 000,00
Annonces dans les journaux	196,55	0,00	2 704,05	0,00	0,00
Frais d'impression	3 226,03	5 000,00	3 080,13	3 500,00	3 500,00
Frais de publication de CCT	695,00	1 000,00	907,00	1 000,00	1 000,00
Prestations aux institutions	15 736,00	30 000,00	39 532,62	30 000,00	30 000,00
Prestations Chaperon Rouge	20 715,00	16 000,00	21 360,00	20 000,00	22 000,00
Prestations Mandat Equipe de soutien DI LoRo	18 775,10		12 439,93		30 000,00
Prestations Mandat Médecine du travail	2 351,20		43 690,45		
Prestations Mandat Cybersécurité	2 905,60		70 391,80		
Total autres charges d'exploitation	103 119,47	90 600,00	229 945,59	90 100,00	124 280,00
Rés. av. charges et produits financiers	22 622,52	-1 400,00	-13 325,21	-33 600,00	-980,00
Intérêts sur compte courant	-616,05	-150,00	-518,57	-150,00	-500,00
Frais de banque	80,00	250,00	80,00	250,00	100,00
Charges et produits financiers	-536,05	100,00	-438,57	100,00	-400,00
Résultat d'exploitation	23 158,57	-1 500,00	-12 886,64	-33 700,00	-580,00
Résultat exceptionnel					
Dissolutions de provisions			-10 000,00	-20 000,00	
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	-10 000,00	-20 000,00	0,00
Résultat de l'exercice	23 158,57	-1 500,00	-2 886,64	-13 700,00	-580,00
BÉNÉFICE/PERTE/COMPTE DE RÉSULTAT	23 158,57	-1 500,00	-2 886,64	-13 700,00	-580,00

Bilan 2024

Actifs	31.12.2024	31.12.2023
Compte courant bancaire	481 936,32	530 966,72
Compte dépôt bancaire	200 000,00	200 000,00
Compte bancaire garantie de loyer	5 893,55	5 866,65
Trésorerie et actifs	687 829,87	736 833,37
Impôt anticipé à récupérer	172,08	210,00
Créances à court terme	172,08	210,00
Charges constatées d'avance	6 496,00	1 410,00
Produits à recevoir	4 819,80	6 645,00
Solde Chaperon rouge	6 062,50	9 422,50
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	17 378,30	17 477,50
Actifs circulants	705 380,25	754 520,87
Mobilier d'exploitation	1,00	1,00
Actifs immobilisés	1,00	1,00
TOTAL ACTIFS	705 381,25	754 521,87

Passifs	2024	2023
Créanciers à court terme	87 994,40	15 023,35
Créancier AVS	-463,85	2 020,15
Créancier caisse de prévoyance	7 109,40	5 873,85
Créancier LAA APG	823,40	677,80
Passifs transitoires		375,00
Dettes à court terme	95 463,35	23 970,15
Provision mobilier/informatique	10 000,00	10 000,00
Provision prestations aux institutions	65 000,00	75 000,00
Provision formation professionnelle	9 890,80	9 890,80
Provision pré-retraite	25 000,00	25 000,00
Mandat LoRo - Equipe de soutien	7 559,97	1 224,90
Mandat Médecine du travail	3 958,35	47 648,80
Mandat Cybersécurité	26 702,60	97 094,40
Capitaux étrangers à long terme	148 111,72	265 858,90
Capital	464 692,82	441 534,25
Bénéfice de l'exercice/Perte de l'exercice	-2 886,64	23 158,57
Capitaux propres	461 806,18	464 692,82
TOTAL PASSIFS	705 381,25	754 521,87

Engagements hors bilan	31.12.2024	31.12.2023
Engagement hors bilan en cas de résilisation par INFRI	610 624,00	631 665,00
Engagement hors bilan en cas de résilisation par la CPEF	290 414,00	300 984,00



Commentaire des comptes

Comptes annuels et bilan 2024

La clôture des comptes 2024 donne un résultat presque équilibré, avec un excédent de charges de CHF 2'886.

Le budget 2024 avait été établi avant que des changements interviennent au niveau des taux d'occupation et des changements du personnel : de 120% cumulés à 140% décidés en janvier 2024 par le comité, puis 130% avec le changement de secrétaire. Ces variations ont un impact sur les comptes dans lesquels les charges salariales sont environ CHF 22'000 plus élevées que dans le budget. L'augmentation des charges a été principalement compensée par une augmentation des contributions et cotisations de presque CHF 15'000 et par un contrôle plus serré que prévu des autres postes de charges.

L'autre chapitre important des dépenses a été la gestion des mandats donnés par le canton pour la cybersécurité, la médecine du travail et l'équipe de soutien DI. Des montants d'environ CHF 170'000 avaient été versés à INFRI fin 2023 pour financer ces mandats. Les sommes dépensées se montent à près de CHF 126'000, le solde restant dans notre bilan pour financement en 2025. Pour couvrir une partie des dépenses annexes liées à ces prestations, un prélèvement a été effectué sur la provision « Prestations aux institutions » à hauteur de CHF 10'000.

Budget 2026

Le budget 2026 proposé à l'assemblée générale prend en compte les changements qui ont impacté les comptes 2024, en tenant compte du fait que les mandats cybersécurité et médecine du travail seront terminés, et que le mandat équipe de soutien DI est désormais couvert par le canton, et plus par la Loterie Romande, à hauteur de CHF 30'000 (opération neutre pour INFRI).

L'évolution prévue des recettes et dépenses permet que le budget soit équilibré, sans prélèvement sur les provisions, avec un excédent de charges de CHF 580 seulement.

Développer les bonnes pratiques

Dans le cadre de ses mandats « Cybersécurité » et « Médecine du travail », notre association a le plaisir de présenter deux brochures pratiques destinées à accompagner les institutions dans la mise en œuvre de standards essentiels.

Le **Guide des bonnes pratiques** de cybersécurité propose des recommandations concrètes et accessibles pour renforcer la sécurité numérique au sein des institutions. Il s'adresse aussi bien aux directions qu'aux responsables informatiques qui gèrent les outils numériques au quotidien.

Le **Référentiel médecine du travail**, quant à lui, offre un cadre clair et structuré pour organiser la collaboration avec la médecine du travail. Il vise à soutenir les directions et responsables RH dans la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail, en particulier pour les domaines du travail nuit et de la maternité.

Ces deux publications s'inscrivent dans une volonté de renforcer les bonnes pratiques, la prévention et la sécurité au sein des institutions spécialisées.

Elles sont disponibles auprès de notre secrétariat.





Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

2, chemin de Beaulieu
1752 Villars-sur-Glâne

Tél.: 026 424 76 24
www.infri.ch — info@infri.ch